



**Association ACTIONS CROISEES**  
**Le Cancer pendant...et après**  
M Jérôme SICARD, Président  
Complexe Gérard Philippe – Salle 42  
19, avenue du Général Sarrail  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

---

Mesdames et Messieurs les membres de  
l'association ACTIONS CROISEES

Châlons en Champagne, le 22 avril 2025

**Objet : convocation à l'assemblée générale annuelle**

Cher(e) membre,

Conformément à l'article 13 des statuts de l'association, je vous invite à participer à l'assemblée générale ordinaire annuelle de notre association ACTIONS CROISEES, qui se tiendra le :

**Lundi 12 mai 2025 à 18h30**

**Salle de réunion 27 face à la Permanence (Salle 42)**

(Complexe G. Philippe, 19 av de Sarrail - Bat. A 1<sup>er</sup> étage - 51000 Châlons en Champagne)

Il sera délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral présenté par le Président
- Lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2024
- Quitus au trésorier
- Election du nouveau bureau
- Fixation du montant des nouvelles cotisations
- Projets et perspectives
- Questions diverses

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier ci-joint (étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus de deux mandats).

Je vous rappelle également qu'en application de l'article 13 des statuts, les résolutions proposées ayant le caractère de décisions ordinaires sont adoptées à la majorité simple des suffrages exprimés. Je vous rappelle enfin que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'assemblée générale, en vertu de l'article 13 des statuts.

Je vous prie d'agréer, cher(e) membre, mes cordiales salutations.

Le Président,  
M Jérôme SICARD  
[actions.croisees@gmail.com](mailto:actions.croisees@gmail.com)